



Loi « informatique et liberté » bafouée ?

Par **anjozal**, le **03/04/2008** à **16:34**

J'ai contracté un crédit. Un employé de la maison de crédit téléphone à mon entreprise pour savoir si je travaille bien là où j'ai dit que je travaillais. Jusque là pas de problème. Par contre l'employé en question s'annonce comme organisme de crédit et informe que j'ai contracté un crédit chez eux. Ce sont des données personnelles et informatisées. Je ne souhaitais pas spécialement que l'on sache, au sein de mon entreprise, que j'avais activé un crédit pour une voiture. L'employé aurait pu se contenter de demander si je travaillais dans l'entreprise sans préciser le motif de cette demande ou en évoquant de vagues raisons administratives. Puis-je tenter un dépôt de plainte en dommages et intérêts et ainsi, peut-être, obtenir cette voiture gratuitement ?